



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale  
Saint-Ambroise-de-Kildare (Québec)  
J0K 1C0  
☎ (450) 755-4782  
☎ (450) 755-4784  
✉ info@saintambroise.ca

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Line Laporte, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité :

- 1- QUE le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé le règlement d'emprunt 677-2014 suivant le 23 janvier 2015, à savoir :

### RÈGLEMENT NUMÉRO 677-2014

Règlement pourvoyant à l'appropriation d'une somme de 30 000 \$, par un emprunt, pour couvrir les frais de refinancement des règlements d'emprunt numéros 550-2003, 554-2004, 555-2004, 556-2004, 557-2004, 558-2004, 560-2004, 597-2007, 598-2007, 606-2008, 607-2008, 608-2008 et 610-2008 de la municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare

*Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement  
au bureau municipal, durant les heures normales d'ouverture.*

**DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 29<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE JANVIER 2015.**

Line Laporte  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

*Je, soussignée, Line Laporte, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 29<sup>e</sup> jour de janvier 2015, entre midi et seize heures.*

*En foi de quoi, je donne ce certificat ce 29<sup>e</sup> jour de janvier 2015.*

Line Laporte  
Directrice générale et secrétaire-trésorière